

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 34

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à 17h17, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphanou DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 29/1315 :

Compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023 de clôture du budget annexe des pompes funèbres

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphanou, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, ARAYE Héléna, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur VAYABOURY Jean Patrick) , TIONOHOUE Sabrina (par Madame FERDE Thérèse) , MINATCHY Mariot (par Monsieur POTIN Philippe) , KHELIF David (par Monsieur OMARJEE Mohammad) , PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur DIJOUX Stéphanou) , JETTER Régine (par Monsieur BALZANET Jonhy), BELLON Stéphen (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Monsieur CADET André), RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude).

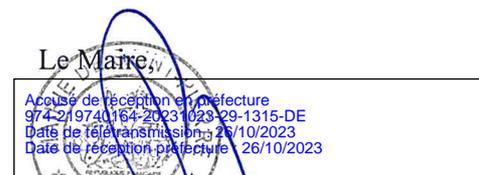
ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Président constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Héléna ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 17 octobre 2023.



Michel FONTAINE

Affaire n°29/1315 : Compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023 de clôture du budget annexe des pompes funèbres.

Direction des Services Financiers - Direction Générale des Services

Monsieur le Maire rappelle que la clôture du budget annexe des pompes funèbres au 30 juin 2023 a été prononcée par délibération n° 27/1203 du 26 juin 2023.

Dans le cadre des travaux de clôture menés avec le comptable public, il convient d'examiner le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 et de s'assurer de la concordance des résultats avec le Compte Administratif correspondant.

L'approbation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget annexe des pompes funèbres permettra son transfert au budget principal.

A cet effet, le Compte de Gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 (du 01 janvier au 30 juin 2023) du budget annexe des pompes funèbres peut se résumer ainsi :

Résultats budgétaires de l'exercice

01002 - POMPES FUNEBRES SAINT-PIERRE		Exercice 2023	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		12 000,00	12 000,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		12 000,00	12 000,00
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01002 - POMPES FUNEBRES SAINT-PIERRE		Exercice 2023			
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
POMPES FUNEBRES SAINT-PIERRE					
Investissement					
Fonctionnement		10 026,03		-10 026,03	
Sous-Total		10 026,03		-10 026,03	
TOTAL III		10 026,03		-10 026,03	
TOTAL I + II + III		10 026,03		-10 026,03	

Dissolution juridique au 30/06/2023

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE** :

- **D'APPROUVER** le Compte de Gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 du budget annexe des pompes funèbres et de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 30 juin 2023 conformément au tableau récapitulatif présenté au début du présent rapport avec les résultats suivants :

- résultat de l'exercice : 0.00 €
- résultat cumulé de clôture : + 10 026,03 €



P/EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

Assés de réception en préfecture
974219740164-20231023-29-1315-DE
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023

Michel FONTAINE